

MASTER 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} ANNÉE MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT PARCOURS POLITIQUES ET STRATÉGIES URBAINES ET TERRITORIALES



OBJECTIFS DU PARCOURS

Le parcours « Politiques et stratégies urbaines et territoriales » s'inscrit dans le master mention « Urbanisme et Aménagement ». La première année de master est un tronc commun destiné à transmettre aux étudiants les connaissances scientifiques et techniques communes à l'ensemble des urbanistes et aménageurs. Le parcours (en seconde année), constitue une spécialisation dans le champ spécifique des études territoriales (analyse, diagnostic, prospective, observatoire, ...), de la stratégie urbaine (planification, projets de territoire, ...) et de la gestion urbaine (conception et gestion des politiques urbaines et territoriales, évaluation, ...). L'objectif du parcours « Politiques et stratégies urbaines et territoriales » est de permettre aux étudiants de maîtriser les savoirs, savoir-faire et compétences techniques en matière de :

- Développement urbain : développement social et culturel, conception et conduite du développement économique, stratégie et ingénierie des projets de développement local, diagnostic, marketing urbain ;
- Planification urbaine : Conception et mise en œuvre des documents de planification urbaine et territoriale ;
- Gestion de la ville : gestion sociale des quartiers, politiques de l'habitat et du logement ; gestion et management des ressources locales, des ressources sociales, des équipements ou des services publics ; conseil, aide à la décision, évaluation, concertation et participation.

L'ensemble du tronc commun et du parcours du master mention « Urbanisme et Aménagement » s'inscrivent dans une approche transversale, globale et multi-scalaire des enjeux urbains. Dans leurs interventions, les urbanistes et aménageurs mettent en relation différentes échelles territoriales (l'opération d'aménagement, le quartier, la ville, la région métropolitaine) ; différents champs professionnels (politique, social, ingénierie, architecture, etc.) et différents enjeux et thématiques (transport, logement, environnement, développement économique, etc.). Le principe du master « Urbanisme et Aménagement » est celui de la transversalité des savoirs académiques et professionnels. Elle met en relation approches disciplinaires, connaissances techniques et savoir-faire professionnels.

DÉBOUCHÉS

Le Master « Urbanisme et aménagement » parcours « Politiques et stratégies urbaines et territoriales » prépare les étudiants aux métiers des études territoriales (analyse, diagnostic, prospective, observatoire, ...), de la stratégie urbaine (planification, projets de territoire, ...) et de la gestion urbaine (conception et gestion des politiques urbaines et territoriale, évaluation, ...). Ces métiers s'exercent aussi bien dans des entreprises privées (bureaux d'étude, agences d'urbanisme privées, cabinets de consultants, etc.) et des organismes consulaires (chambres de commerce, chambres des métiers, etc.) qu'au sein des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale, des administrations publiques et des entreprises parapubliques (organismes HLM, Agences d'urbanisme, société publique locale, etc.). Ils ont également leur place dans les associations qui interviennent dans le champ de l'urbanisme et de la démocratie locale. Les profils professionnels qui correspondent à ces métiers et à ces champs d'intervention sont ceux de chargé de mission, chargé d'études, chargé d'opération, chargé ou agent de développement, mais sont également souvent désignés sous le nom de « développeurs » dans les organismes publics ou privés.

Les contenus pédagogiques de la mention permettent ensuite aux diplômés d'évoluer rapidement vers des postes de responsabilité comme chef de projet, responsable de pôle, directeur de service, consultant senior.

PUBLICS VISÉS

Le master Urbanisme et Aménagement s'adresse :

- Aux étudiants titulaires de la troisième année de licence mention géographie et aménagement, parcours ville et urbanisme ;
- Aux étudiants ayant validé une troisième année de Licence (notamment, mais pas obligatoirement, en sciences humaines et sociales), ou un niveau équivalent dans une école d'architecture ou d'ingénieur ;
- Aux élèves de Science Po Lyon et de la voie d'approfondissement « Aménagement, Politiques urbaines » à l'ENTPE souhaitant suivre un double cursus ;
- À des personnes titulaires d'un niveau bac +2 ayant une expérience professionnelle de cinq ans au moins en urbanisme, aménagement et gestion urbaine (après validation de leurs acquis professionnels par le biais de la Validation des acquis de l'expérience).

ADMISSION

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1^{ère} année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2. Sont concernés les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

OUVERTURE INTERNATIONALE

L'Institut d'urbanisme est membre actif de plusieurs organismes d'envergure internationale fédérant les formations en urbanisme :

- Association pour la Promotion de l'Enseignement et la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) ;
- Association of European Schools of Planning (AESOP) ;
- Global Planning Associations Network (GPAN).

Des accords d'échanges avec l'Université de Sheffield (Grande-Bretagne), l'École Polytechnique de Milan (Italie), l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal (Canada) permettent à une quinzaine d'étudiants par an de valider un semestre dans une des formations partenaires. L'accueil d'étudiants et d'enseignants provenant de ces formations apporte aux étudiants de Master une ouverture à la pratique de l'urbanisme et de l'aménagement dans des contextes variés.

CONTENU DE LA FORMATION

Semestre 1

UE Approches disciplinaires

- Dynamiques et transformations urbaines (CM et TD)
- Organisation et pratiques politiques des collectivités publiques (CM et TD)
- Développement économique et territorial (CM et TD)

UE Approches pratiques et opératoires

- Stage d'initiation à l'urbanisme (TD)
- Enjeux participatifs et développement urbain (CM et TD)
- Analyse de projets urbains (CM et TD)
- Pratiques de l'urbanisme opérationnel (CM et TD)
- Stratégies territoriales et planification urbaine (CM et TD)

UE Approches thématiques

- Environnement et risques dans l'espace urbain (CM et TD)
- Transport et mobilité dans l'espace urbain (CM et TD)
- Politiques de l'habitat (CM et TD)

UE Savoir faire du champ professionnel

- Atelier infographie (TD)
- Atelier de programmation (TD)
- Accompagnement recherche de stage et d'emploi (TD)

Semestre 2 (classique ou mobilité)

UE Approches problématisées de la ville et de l'urbanisme

- Atelier d'enjeux et de problématiques de l'espace urbanisé (TD)
- Séminaire méthodologie et démarches d'investigation (TD)
- Spatial planning in European city regions (CM et TD)
- Initiatives étudiants et forums urbains (à distance)

UE Stage et mémoire

- Atelier professionnel (TD)
- Stage / Mémoire de recherche

Semestre 3

UE Processus de production de la ville

- Modes de régulation de la production et de la gestion de la ville (CM et TD)
- Techniques et pratiques financières des collectivités locales (CM et TD)
- Politiques foncières et immobilières (CM et TD)
- Questionnements de la recherche en urbanisme et aménagement (CM et TD)
- Cadres et pratiques réglementaires de l'aménagement et de l'urbanisme (CM et TD)

UE Savoirs appliqués aux stratégies urbaines

- Politiques culturelles et patrimoniales dans le champ urbain (CM et TD)
- Planification territoriale et environnement (CM et TD)
- Pratiques du développement économique des villes (CM et TD)
- 1 CM au choix parmi : Politique de la ville, interventions dans les quartiers sociaux (CM) / Lecture problématique de la ville (TD)

UE Savoir faire du champ professionnel

- Atelier de prospective territoriale (TD)
- Débat public, conflits et mobilisations dans l'espace urbain (CM et TD)
- Mobilités, temporalités et services urbains (CM et TD)
- 1 CM au choix parmi : Pratiques de l'évaluation des politiques urbaines (CM et TD) / Etudier l'action publique : approches plurielles (CM et TD)

Semestre 4 (classique ou mobilité)

UE Pratiques et outils des stratégies urbaines

- Outils informatiques à l'appui des stratégies urbaines (CM et TD)
- Séminaire planification et stratégies urbaines et territoriales (TD)
- Initiatives étudiants et forums urbains (TD)
- 1 CM au choix parmi : Communication, concertation et stratégies territoriales (TD) / Méthodologie de la recherche en aménagement et urbanisme (TD)

UE Atelier professionnel / stage

- Atelier professionnel (TD)
- Stage / Mémoire de recherche

CONTACT : UFR TEMPS ET TERRITOIRES

Secrétariat

Françoise MARTIN

Tél. : 04.78.58.65.51

Mail : francoise.martin@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique

Laurence ROCHER

DROITS D'INSCRIPTION :

Droits d'inscription 2019/2020 en master 243 euros

+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

LIEU DES COURS

Institut d'Urbanisme de Lyon,
14 avenue Berthelot, 69007 Lyon